



AFRIQUE DE L'EST ET
AFRIQUE AUSTRALE

RÉPUBLIQUE
DÉMOCRATIQUE
DU CONGO (RDC)

Groupe de la Banque mondiale

RAPPORT
NATIONAL SUR
LE CLIMAT ET LE
DÉVELOPPEMENT

© 2023 Groupe de la Banque mondiale
1818 H Street NW, Washington, DC 20433
Téléphone : 202-473-1000 ; site internet : www.worldbank.org

Ce rapport a été établi par les services du Groupe de la Banque mondiale avec le concours de contributeurs externes. Le nom « Groupe de la Banque mondiale » désigne les organisations juridiquement distinctes suivantes : la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD), l'Association internationale de développement (IDA), la Société financière internationale (IFC) et l'Agence multilatérale de garantie des investissements (MIGA).

Le Groupe de la Banque mondiale ne garantit pas l'exactitude, la fiabilité ni l'exhaustivité des informations présentées dans ce rapport ou des conclusions et jugements qui y sont formulés. Il décline toute responsabilité en cas d'omissions ou d'erreurs (y compris, sans s'y limiter, les erreurs typographiques et techniques) pouvant figurer dans le rapport, et pour l'utilisation qui pourrait en être faite. Les frontières, les couleurs, les dénominations et toute autre information figurant sur les cartes du présent rapport n'impliquent de la part du Groupe de la Banque mondiale aucun jugement quant au statut juridique d'un territoire quelconque et ne signifient nullement que l'institution reconnaît ou accepte ces frontières. Les observations, interprétations et conclusions exprimées dans ce rapport ne reflètent pas nécessairement l'opinion des organisations membres du Groupe de la Banque mondiale, de leurs Administrateurs respectifs et des pays qu'ils représentent.

Ce rapport a été conçu uniquement à des fins d'information générale et son contenu n'a nullement vocation à constituer des conseils sur des aspects juridiques, des titres de placement ou des investissements ni à constituer un avis sur l'opportunité d'un investissement quelconque ou une sollicitation de quelque nature que ce soit. Certaines institutions du Groupe de la Banque mondiale ou les organisations qui y sont rattachées peuvent avoir un investissement dans quelques entreprises et entités citées dans le présent rapport, ou fournir des conseils ou des services auxdites entreprises et entités, ou autrement détenir un intérêt financier dans celles-ci.

Aucune disposition dans le présent rapport ne peut constituer ou être interprétée ou considérée comme une limitation ou une renonciation aux privilèges et immunités de l'une quelconque des organisations du Groupe de la Banque mondiale, qui sont tous spécifiquement réservés.

Droits et autorisations

Le contenu de ce rapport fait l'objet d'un dépôt légal. Parce que le Groupe de la Banque mondiale encourage la diffusion de ses connaissances, ce rapport peut être reproduit, en tout ou en partie, à des fins non commerciales, à condition qu'il soit pleinement cité comme étant la source et que toutes les autres autorisations requises à cette fin (comme indiqué dans les présentes) aient été obtenues. Le Groupe de la Banque mondiale ne garantit pas que le contenu de ce rapport ne porte pas atteinte aux droits de tierces parties, et décline toute responsabilité à cet égard. Toutes les demandes de renseignements sur les droits et licences doivent être adressées à World Bank Publications, The World Bank Group, 1818 H Street, NW Washington, DC, 20433, USA ; courriel : pubrights@worldbank.org.

RÉPUBLIQUE
DÉMOCRATIQUE
DU CONGO

RAPPORT NATIONAL SUR LE
CLIMAT ET LE DÉVELOPPEMENT

Table des matières

Remerciements	v
Acronymes et abreviations.....	vii
Résumé analytique.....	11

Liste des figures

Figure ES.1 : Prédiction du nombre de nuits tropicales avec une température minimale >20 °C, 2080–2099, SSP3–7.0	13
Figure ES.2 : Distribution spatiale du nombre de nuits avec des températures minimales > 20 °C, 2080–2099, SSP3–7.0.....	13
Figure ES.3 : Effets du changement climatique par canal de dommages, 2050 : PIB selon les scénarios climatiques (SSP), en pourcentage de variation par rapport à une situation homologue (de référence ou de développement) sans changement climatique	15
Figure ES.4 : Investissements publics nécessaires pour compenser les dommages causés par le changement climatique (tous canaux de chocs climatiques confondus, investissements supplémentaires, pourcentage du PIB, moyenne de la période).....	16

Remerciements

Le Rapport national sur le climat et le développement (CCDR) de la République démocratique du Congo (RDC) s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par le Groupe de la Banque mondiale pour mettre en évidence l'interdépendance entre les problèmes de développement du pays et le changement climatique. Il a été élaboré par une équipe multisectorielle du Groupe de la Banque mondiale afin de promouvoir un développement durable et résilient face au changement climatique en RDC.

La préparation du rapport a été dirigée par Ana E. Bucher (spécialiste principale du changement climatique), Ruxandra Burdescu (spécialiste principale du secteur public) et Sandra El Saghir (économiste principale).

Les personnes suivantes ont apporté des contributions majeures à ce rapport : Adrian Leigh Vogl (spécialiste en modélisation terre-eau), Alexandra Jarotschkin (économiste), Aly Sanoh (économiste principal), Boyenge Isasi Dieng (spécialiste senior en développement social), Cheikh Amadou Tidiane Dia (spécialiste principal en agriculture), Brent Boehlert (économiste de l'environnement, consultant), Diego Castillo (spécialiste en modélisation terre-eau), Christian Vang Eghoff (spécialiste senior en développement urbain), Christopher C. Gabelle (spécialiste principal en protection sociale), Cristina Stefan (consultante en développement social), Daniel P. Owen (spécialiste principal en développement social), Didier Makoso Tsasa (spécialiste principal en énergie), Diego Juan Rodriguez (économiste principal), Eric Kidude Kipasa (consultant ET), Etienne Sannicolo (spécialiste financier), Evariste Rutebuka (spécialiste en modélisation foncière), Ezgi Canpolat (spécialiste en développement social), Fabrice Karl Bertholet (spécialiste financier principal), Steven Michael Pennings (économiste principal), Arthur Galego Mendes (spécialiste en modélisation macroéconomique), Frederico Gil Sander (chef de service), Grace Muhimpundu (spécialiste principal en développement social), Guillemette Sidonie Jaffrin (responsable de programme), Homero Alejandro Paltan Lopez (consultant ET), Joanna P. De Berry (spécialiste principal en développement social), Kenneth Strzeppek (spécialiste en modélisation terre-eau, consultant), Kyoshi Okumura (responsable principal des investissements, IFC Climate Finance), Laurent Corroyer (spécialiste en gestion des risques de catastrophes), Lisa Michelle Choux (responsable de la stratégie, IFC), Lisette Meno Khonde (spécialiste en développement social), Luisa Texeira De Melo De C Felino (responsable de la gestion des risques), Malick Fall (directeur des opérations), Marc Jean Lixi (spécialiste principal du numérique), Maria Cordeiro (spécialiste principal en transport, consultant), Martin Lokanc (spécialiste principal en exploitation minière), Marianne Carolina Caballero Parra (spécialiste principal du secteur public), Memory Machingambi (économiste, IFC), Mena Cammett (responsable senior de la gestion des risques, MIGEC), Moïse Tshimenga Tshibangu (économiste), Natalia Agapitova (économiste principal), Natasha Hayward (spécialiste principal en développement rural), Océane Keou (spécialiste principal en transport), Patience Balomba Mpanzu (économiste agricole), Patrice Savadogo (spécialiste principal en foresterie), Patrick Goy Ndolo (spécialiste principal en approvisionnement en eau et assainissement), Patrick Lisakaman Lembo (consultant), Pierre Guigon (spécialiste principal en financement climatique), Remi Bealle (Consultant), Sandra Normann-Kravitz (Consultante), Steffie Mahoro (Country Officer, IFC), Susanna Smets (spécialiste principal en eau), Tata Dinyuy Bolivian (spécialiste en développement du numérique), Isabella Hayward (spécialiste principal en développement du numérique), Jeongjn Oh (spécialiste en développement du numérique), Tojoarofenitra Ramanankirahina (spécialiste principal en transport). Carlo Palleschi et Michael Vaislic (consultants) ont aidé l'équipe à compiler et à finaliser le rapport, avec l'appui d'Andrianina Noro Rafamatanantsoa et de Joelle Mudi Nke.

Albert Zeufack (directeur pays, RDC), Sergio Pimenta (vice-président régional, IFC), Malick Fall (directeur des opérations, IFC), Merli Margaret Baroudi (directrice, MIGES), Moritz Nebe (chef de service, MIGES), Amit Dar, (directeur, Stratégie et Opérations, AFEVP), Holger Kray (directeur régional par intérim, Développement durable, Afrique de l'Est et Afrique australe), Asad Alam (directeur régional, Croissance équitable, Finance et Institutions), Hassan Zaman (directeur régional, Croissance équitable, Finance et Institutions, Afrique de l'Est et Afrique australe), Wendy Hughes (directrice régionale, Infrastructures et énergie, Afrique de l'Est et Afrique australe), Hassan Zaman (Directeur régional, Croissance équitable, Finance et Institutions, Afrique de l'Est et Afrique australe), Issa Diaw (chargé de programme senior), Abba Prasad (chef de service, Macroéconomie, Commerce et Investissement) et Africa Eshogba Olojoba (chef de service, Environnement, Ressources naturelles et Économie bleue) ont fourni l'orientation générale et la vision de l'ouvrage.

L'équipe souhaite remercier les réviseurs Stephane Hallegatte (conseiller principal), Paola Agostini (spécialiste principal de la gestion des ressources naturelles), James Brumby (conseiller principal), Urvashi Narain (économiste principal), Craig Mesner (économiste senior), Richard Record (économiste-pays principal) pour leurs contributions constructives. Edith Jibunoh (responsable), Sebastian Molinerus (directeur, Stratégie et opérations), Christian Borja-Vega (économiste senior), Victor Mosoti (conseiller juridique en chef), Moustapha Ndiaye (directeur, Stratégie et opérations), Diji Chandrasekharan Behr (économiste principale de l'environnement) et Anne Kuriakose (spécialiste senior en développement social) ont également fourni des informations précieuses.

L'équipe tient également à remercier le Gouvernement de la RDC pour ses commentaires et orientations techniques, en particulier les représentants du ministère des Finances, du ministère de l'Environnement et du Développement durable, du ministère des Infrastructures et des Travaux publics, du ministère des Ressources en eau et de l'Électricité, du ministère de l'Agriculture et du Développement rural, du ministère de l'Éducation et du ministère des Postes, des Télécommunications et des Technologies de l'information et de la communication.

Ce rapport a été partiellement financé par le Fonds d'investissement forêt-climat (FIP) du Fonds d'investissement climatique (FIC). Le soutien de l'initiative BELA (Biodiversity, Ecosystem-based Landscape Assessment), financée par PROGREEN, et de l'initiative de modélisation GCAM est également particulièrement apprécié.

Acronymes et abreviations

ACE	Agence congolaise de l'environnement
BAU	(scénario de) maintien du statu quo
CCDR	Rapport national sur le climat et le développement
CDN	Contribution déterminée au niveau national
CEM	Mémorandum économique sur un pays
CO₂e	équivalent en dioxyde de carbone
GES	gaz à effet de serre
Gt	gigatonnes
IFC	Société financière internationale
MEDD	ministère de l'Environnement et du Développement durable
MIGA	Agence multilatérale de garantie des investissements
PIB	produit intérieur brut
PNIA	Plan national d'investissement agricole
PRI	pays à revenu intermédiaire
RDC	République démocratique du Congo
SSP	profil socioéconomique commun
UTCf	Utilisation des terres, changement d'affectation des terres et foresterie



RÉSUMÉ ANALYTIQUE



Résumé analytique

La RDC doit réaliser une transformation structurelle et diversifier son économie de façon à réduire la pauvreté et à promouvoir un développement durable et inclusif, tout en remédiant aux disparités régionales. Malgré des épisodes d'expansion vigoureuse de son produit intérieur brut (PIB), les niveaux de croissance de la RDC n'ont pas été à la hauteur du plein potentiel de ses ressources naturelles, de sa situation stratégique et de sa population jeune et en pleine croissance, ce qui n'a pas permis de réduire la pauvreté. Fortement dépendante des exportations de minerais, son économie a été entravée par une mauvaise gestion des ressources naturelles, de nombreuses contraintes majeures pour une croissance inclusive durable et des institutions inadaptées¹. La longue histoire du pays, marquée par des conflits, des bouleversements politiques, de l'instabilité et des régimes autoritaires, a freiné la croissance économique, sapé les capacités de l'État, enraciné la corruption et entravé la fourniture de services de base à la population. Dans un tel contexte, la diversification économique (en particulier celle des exportations) est essentielle pour renforcer la résilience économique, maintenir une croissance élevée et réduire les inégalités².

Le pays est confronté à des risques climatiques considérables qui entravent un développement durable. Ces risques requièrent une attention immédiate et un engagement constant pour que le pays atteigne son objectif de devenir un pays à revenu intermédiaire. La RDC possède l'une des plus fortes concentrations de richesses minières au monde. Cinquième productrice mondiale de cuivre, elle génère également plus de 70 % de la production mondiale de cobalt et détient près de la moitié des réserves minières mondiales, avec plus de 1 000 substances différentes, dont 20 minerais stratégiques. Avec une croissance moyenne de 5,6 % sur la période 2002–2021, l'économie de la RDC se classe parmi les économies d'Afrique subsaharienne à la croissance la plus rapide au cours de la dernière décennie. Cependant, les deux dernières décennies de performance économique ne se sont pas traduites par une amélioration des conditions de vie comme le démontre la faible augmentation de son PIB par habitant. Ainsi, les fruits de la richesse minière de la RDC ne profitent pas au plus grand nombre et ne renforcent pas le capital humain du pays, ni ne promeuvent une économie diversifiée. En tant que pays exportateur de produits primaires, la RDC est également exposée à l'instabilité des cours mondiaux des matières premières en cas de fluctuation de la demande mondiale.

Le capital naturel renouvelable est la deuxième composante la plus importante de la richesse nationale du pays après les ressources minières. Le potentiel hydroélectrique de la RDC pourrait couvrir la consommation énergétique actuelle de l'ensemble de l'Afrique subsaharienne (à l'exception de l'Afrique du Sud). Les tourbières du bassin du Congo contiennent 29 gigatonnes (Gt) de carbone souterrain et les forêts du pays, qui contiennent environ 85 gigatonnes d'équivalent CO₂e accumulées et stockées en surface, offrent une grande variété de biens publics privés, régionaux et mondiaux. Toutefois, la biomasse forestière représente près de 94 % de l'approvisionnement total en énergie primaire du pays, ce qui a entraîné la perte de 18,4 millions d'hectares de forêt entre 2001 et 2022. De plus, malgré son énorme potentiel agricole, la RDC est un importateur net de denrées alimentaires, ce qui accroît sa vulnérabilité à l'insécurité alimentaire en raison des effets du changement climatique et des chocs commerciaux externes.

¹ Reyes Aterido, Alvaro Gonzalez, Dino Merotto, Carly Petracco, and Javier Sanchez-Reaza, Democratic Republic of Congo: Jobs Diagnostic (Washington : Banque mondiale, 2018).

² Banque mondiale, Democratic Republic of Congo Systematic Country Diagnostic: Policy Priorities for Poverty Reduction and Shared Prosperity in a Post-Conflict Country and Fragile State (Washington : Banque mondiale, 2018).

Le présent Rapport national sur le climat et le développement (CCDR) vise à soutenir les efforts de la RDC pour atteindre ses objectifs de développement dans le contexte d'un climat en évolution, en quantifiant les effets du changement climatique sur l'économie et en mettant en évidence les politiques et interventions nécessaires pour renforcer la résilience du pays au changement climatique, et ce à plusieurs niveaux. Le rapport présente l'interaction entre le développement de la RDC, les défis climatiques et les politiques climatiques, dans le but d'identifier les synergies et les compromis. Le CCDR soutient la vision stratégique du Gouvernement de la RDC telle qu'exprimée dans son « Plan National Stratégique de Développement (PNSD) 2030 » d'atteindre le statut de pays à revenu intermédiaire (PRI) d'ici à 2035 et de devenir une économie diversifiée et inclusive d'ici à 2050 stimulée par la croissance durable. Le rapport identifie les priorités nécessaires afin d'initier les actions les plus efficaces et les plus efficaces pour stimuler l'adaptation, renforcer la résilience et favoriser une croissance à faible émission de carbone, tout en ciblant des objectifs de développement plus larges. Il s'agit d'objectifs essentiels, en particulier dans les pays fragiles comme la RDC.

Pourquoi et comment le changement climatique est important : L'effet cumulatif des risques liés au climat et au développement de la RDC

La RDC souffre de l'effet combiné d'une importante population vulnérable, d'une augmentation de la fréquence des événements climatiques extrêmes et d'une faible offre de services et d'infrastructures. Avec une superficie de 234 millions d'hectares, la RDC est le plus vaste pays d'Afrique subsaharienne, mais aussi l'un des plus pauvres au monde. Avec une population estimée à 95,3 millions de personnes et un taux de pauvreté de 62,3 % en 2022, le pays se classe au 178^e rang sur 182 selon l'Indice mondial d'adaptation de Notre-Dame pour 2020³. Les chocs liés au climat, notamment les inondations et les sécheresses, devraient augmenter en fréquence et en intensité au fil du temps, et ce sont les pauvres qui en subiront les conséquences le plus. Les dommages accrus induits aux infrastructures et les problèmes de connectivité dus au changement climatique devraient accroître la fragilité, les conflits et la violence, tout en intensifiant la lutte pour la nourriture et l'emploi, en augmentant les migrations internes, en réduisant les opportunités économiques et la cohésion sociale, et en mettant à rude épreuve les institutions publiques et la confiance dans l'État.

La plupart des facteurs de pauvreté en RDC sont sensibles au changement climatique. Trois facteurs socioéconomiques extrêmement sensibles sont à l'origine des taux de pauvreté et d'exclusion sociale en RDC : le faible accès à l'eau, à l'électricité et à l'assainissement, la qualité insuffisante des logements ; et la mauvaise connectivité dans le secteur des transports. Les effets du changement climatique sur la pauvreté et l'accumulation du capital humain peuvent se renforcer mutuellement, aggravant la pauvreté. En bref, les objectifs de réduction de la pauvreté et de développement à long terme de la RDC seront plus difficiles à atteindre dans le contexte du changement climatique.

Le changement climatique pourrait réduire à néant les gains durement acquis par la RDC en matière de capital humain, avec un impact disproportionné sur les pauvres, et en particulier sur les femmes et les populations marginalisées. Les épidémies de maladie à virus Ébola sensibles au climat, le paludisme, le choléra et autres maladies diarrhéiques ou à transmission vectorielle devraient augmenter à mesure que les inondations et les sécheresses s'intensifient, entraînant des conséquences sur la productivité du travail. Le paludisme est l'une des principales causes de morbidité et de mortalité en RDC et les prévisions indiquent que sa saisonnalité et sa couverture géographique vont s'étendre. Les cas de paludisme devraient tripler d'ici la moitié

³ <https://gain.nd.edu/our-work/country-index/>.

du siècle, dans les régions où son incidence est déjà présente. Les phénomènes climatiques extrêmes pourraient également dégrader et détruire les infrastructures de santé, d'éducation et d'assainissement, compromettant ainsi l'accès de la population à ces services. Les pauvres des zones tant rurales qu'urbaines, les femmes et les enfants, les populations autochtones et les personnes handicapées sont tous très vulnérables aux effets négatifs du changement climatique. Il existe un lien étroit entre la pauvreté et le changement climatique en RDC.

La RDC devrait connaître un stress thermique plus élevé et une augmentation des phénomènes extrêmes⁴, avec des changements temporels notables dans les conditions de chaleur intense jusqu'au milieu du siècle, et s'intensifiant davantage vers la fin du siècle (voir les figures ES1 et ES2). L'impact direct le plus important du changement climatique pourrait provenir des vagues de chaleur et des changements hydrologiques qui affectent l'agriculture et — par le biais des inondations et des dommages subséquents causés aux agglomérations — les routes, les communications et les infrastructures. Kinshasa, par exemple, est particulièrement exposée aux inondations et aux risques de glissements de terrain provoqués par les pluies, avec les plus grandes zones bâties exposées aux inondations d'origine pluviale. Le secteur agricole est susceptible d'être confronté aux conséquences négatives du changement climatique sur l'ensemble de sa chaîne de valeur et de sa main-d'œuvre, notamment aux niveaux de la production, de la transformation, du stockage et du transport des cultures. Les risques qui pèsent sur la productivité de la RDC sont les suivants : cultures endommagées, baisse du potentiel de rendement, dégâts plus importants causés par les ravageurs, détérioration de la santé des animaux et du rendement de la pêche, augmentation des coûts de production et baisse de la productivité de la main-d'œuvre due au stress thermique. L'un des principaux facteurs de pauvreté en RDC est l'augmentation des prix des denrées alimentaires en raison des rendements agricoles déjà réduits et de la mauvaise gestion des sols, aggravés par la baisse de la productivité due à la variabilité et au changement du climat actuels. Ainsi, le changement climatique est susceptible d'accroître les vulnérabilités dans les secteurs de l'énergie, du transport, des communications et de l'approvisionnement en eau ; de créer des perturbations dans les infrastructures de ces secteurs ; et d'entraver le développement urbain et la croissance.

Figure ES.1 : Prédiction du nombre de nuits tropicales avec une température minimale >20 °C, 2080–2099, SSP3⁵–7.0

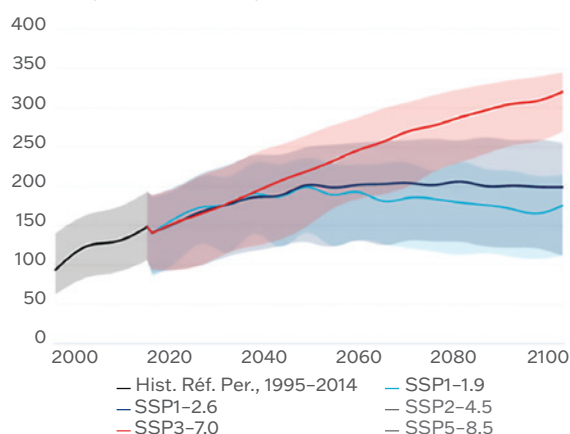
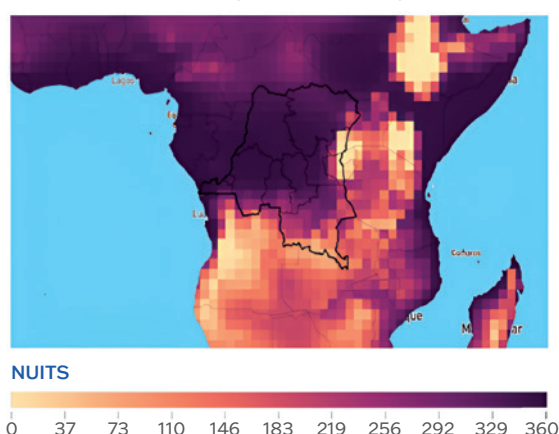


Figure ES.2 : Distribution spatiale du nombre de nuits avec des températures minimales > 20 °C, 2080–2099, SSP3–7.0



Source : Banque mondiale, Portail de connaissances sur les changements climatiques — Profil de la RDC, 2022

⁴ Climate and Development Knowledge Network (CDKN), African Climate and Development Initiative (ACDI), « The IPCC Sixth Assessment Report », 2022, https://cdkn.org/sites/default/files/2022-03/IPCC%20Regional%20Factsheet%203_Central%20Africa_web.pdf.

⁵ La modélisation pour ce CCDR a utilisé la suite de modèles climatiques CMIP6, conformément à la dernière évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, en examinant des scénarios qui combinent des profils socioéconomiques communs (SSP) avec des profils représentatifs d'évolution de concentration.

Les effets du changement climatique sur les perspectives de croissance et la transformation structurelle de la RDC soulignent l'importance de renforcer la résilience.

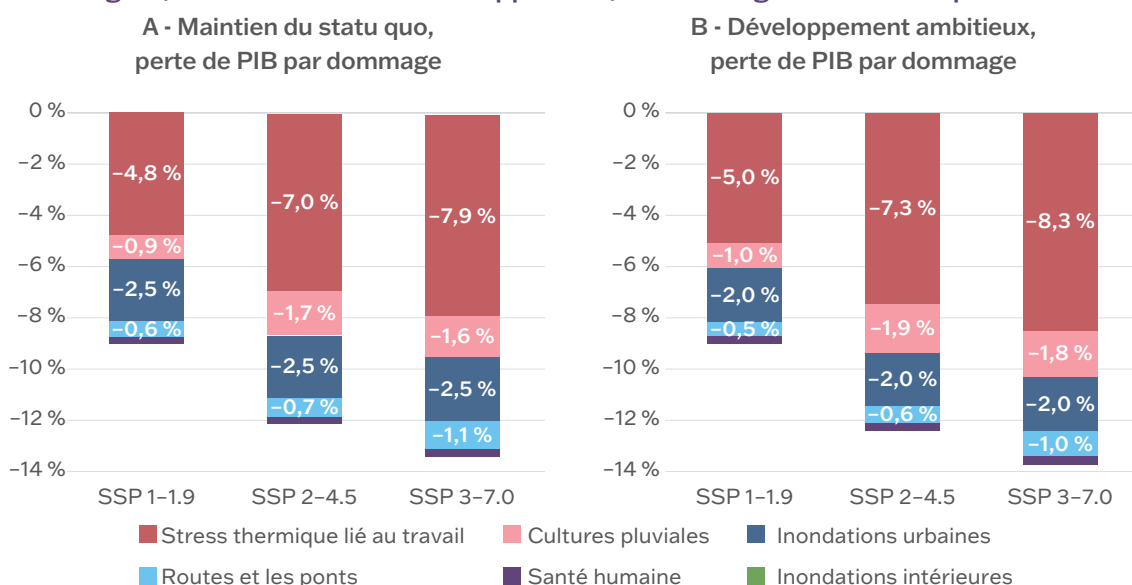
Selon différents scénarios de développement, le changement climatique, en l'absence d'adaptation, pourrait entraîner jusqu'à 13 % de pertes de PIB. Cette analyse du CCDR a permis de simuler les effets possibles du changement climatique sur l'économie dans le cadre de quatre scénarios climatiques et de développement différents. Les conséquences macroéconomiques du changement climatique ont été estimées avec et sans adaptation, dans le cadre d'un scénario de base de maintien du statu quo (BAU) et d'un scénario de développement ambitieux à croissance plus rapide — ce qui donne quatre scénarios au total. Les résultats soulignent l'incidence significative des mesures d'adaptation sur la réduction des dommages économiques. Plus précisément, certaines mesures d'adaptation pourraient réduire les dommages économiques liés au changement climatique de plus de 40 %, non seulement dans le cadre du scénario de maintien du statu quo, mais aussi dans le cadre d'un scénario de « développement résilient » combinant l'adaptation et réformes ambitieuses en matière de développement.

S'il n'est pas pris en compte, le changement climatique imposera des coûts importants à l'économie et exacerbera la vulnérabilité des ménages. Le développement et la croissance économiques de la RDC contribueront à renforcer sa résilience globale, mais ne suffiront pas. Si la RDC poursuit sa trajectoire de croissance actuelle, le changement climatique pourrait entraîner, d'ici à 2050, des pertes de PIB comprises entre 4,7 et 12,9 %, selon différents scénarios climatiques (figure ES3). Les conséquences économiques du changement climatique les plus importantes devraient provenir du stress thermique des travailleurs ruraux subissant des vagues de chaleur extrêmes, avec des pertes s'élevant à 4,8 % du PIB et pouvant atteindre 8 %, selon le scénario climatique le plus pessimiste (SSP3-7.0). Un autre facteur important est l'ampleur des dégâts urbains causés par les inondations, avec des pertes s'élevant à 2,5 % du PIB. Poursuivre la trajectoire du scénario du maintien du statu quo pourrait exacerber la vulnérabilité du pays en accentuant la dégradation de l'environnement, érodant les moyens de subsistance, déplaçant les populations, aggravant les inégalités et, pour les citoyens les plus démunis, diminuant les coûts d'opportunité de la participation aux conflits sur les ressources déjà en cours. Par conséquent, dans le cadre du scénario climatique le plus pessimiste (SSP3-7.0), plus de 16 millions de personnes supplémentaires pourraient basculer dans la pauvreté d'ici à 2050 (par rapport au scénario du statu quo, c'est-à-dire sans changement climatique). Un développement intégrant des investissements résilients face au changement climatique et des politiques inclusives supplémentaires est donc essentiel pour parvenir à une croissance économique et à des moyens de subsistance durables.

L'analyse a évalué six canaux de dommages⁶. Par ordre d'importance, il s'agit : i) du stress thermique lié au travail, ii) des inondations urbaines, iii) des cultures pluviales, iv) des routes et des ponts, v) de la santé humaine et vi) des inondations intérieures. L'analyse ne reflète pas l'étendue de tous les canaux de dommages possibles. Certains n'ont été modélisés que partiellement en raison des hypothèses et des limites du modèle, et du manque de données permettant de quantifier les coûts des infrastructures endommagées à plus long terme. Les dommages simulés (perte de PIB) dus au changement climatique ne sont donc qu'une première approximation et représentent probablement la limite inférieure des coûts pour le pays.

⁶ Ces canaux de dommages représentent quelques-unes des façons dont les chocs liés au climat affectent déjà la RDC et sont susceptibles d'affecter son développement futur.

Figure ES.3 : Effets du changement climatique par canal de dommages, 2050 : PIB selon les scénarios climatiques (SSP), en pourcentage de variation par rapport à une situation homologue (de référence ou de développement) sans changement climatique



Source : Résultats de la modélisation de la Banque mondiale

L'analyse du CCDR montre que le fait de poursuivre une trajectoire de développement seule, en l'absence d'adaptation, ne peut réduire tous les effets du changement climatique, même si cela renforcerait la résilience climatique dans certains domaines.

Accélérer la mise en œuvre des politiques et des programmes contenus dans sa stratégie de développement actuelle permettrait à l'économie de la RDC de s'engager sur la voie d'une croissance plus élevée. A mesure que la RDC se développera, on observera une réduction de la vulnérabilité causée par les effets du changement climatique, ce qui aidera le pays à atteindre son scénario de développement ambitieux. Ceci s'explique par le fait que la croissance améliore les moyens de subsistance, les infrastructures, la sécurité alimentaire et l'accès à l'énergie. Toutefois, des effets du changement climatique se feraient encore ressentir, étant donné les conséquences négatives des canaux de dommages sur l'ensemble de l'économie.

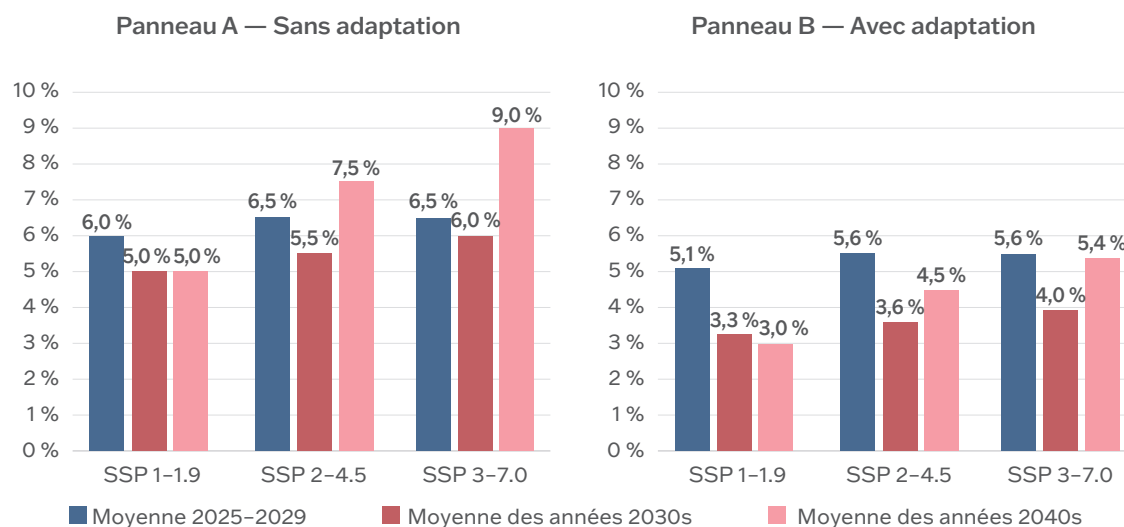
Associer un modèle de développement ambitieux à des stratégies d'adaptation qui renforcent la résilience au changement climatique, nécessite d'agir différemment et d'entreprendre les initiatives de développement de façon différente.

Il est indispensable de mettre en place des politiques et des investissements supplémentaires ; et les nouveaux investissements doivent être inclusifs et résilients face au changement climatique. En soutenant des infrastructures de meilleure qualité et une plus grande diversification, le développement économique en soi constitue une forme puissante d'adaptation et souligne la nécessité pour la RDC d'adopter la voie d'un développement résilient à l'échelle nationale. Atteindre les objectifs de développement de la RDC permettrait également de protéger les personnes vulnérables contre les conséquences économiques du changement climatique, ce qui, dans certains scénarios, réduirait de 75 % l'incidence du nombre de ménages propices à basculer dans la pauvreté.

Des mesures d'adaptation supplémentaires pourraient, d'ici à 2050, réduire l'incidence du changement climatique sur le PIB et les investissements publics d'environ 40 % pour atteindre 7,8 % du PIB dans le cas du scénario climatique le plus pessimiste. Ne pas entreprendre de mesures d'adaptation entraîne une augmentation du coût budgétaire.

Plus précisément, en l'absence de mesures d'adaptation, la RDC devrait entreprendre des investissements supplémentaires qui s'élèvent à 9 % de son PIB pour compenser les effets du changement climatique d'ici à 2050. Par contre, investir aujourd'hui dans des politiques d'adaptation et de résilience face au changement climatique réduirait cet investissement nécessaire à seulement 5,4 % du PIB pour couvrir les dommages résiduels (figure ES.4).

Figure ES.4 : Investissements publics nécessaires pour compenser les dommages causés par le changement climatique (tous canaux de chocs climatiques confondus, investissements supplémentaires, pourcentage du PIB, moyenne de la période)



Source : Résultats de la modélisation de la Banque mondiale

La nécessité d'institutions plus solides et d'un financement substantiel pour réaliser l'ambition du gouvernement de devenir un « pays solution »

Le Gouvernement a fait part de sa ferme volonté de s'engager dans l'action climatique par l'intermédiaire de son Plan national d'adaptation (PAN), de mesures connexes et de l'ancrage de son cadre stratégique à moyen terme sur le climat dans ses contributions déterminées au niveau national (CDN). Avec la moitié des forêts et des ressources en eau de l'Afrique, et des réserves minières d'une valeur de mille milliards de dollars, la RDC a l'intention de s'établir comme un « pays de solutions climatiques » à l'échelle mondiale et de générer des recettes pour renforcer sa propre résilience au changement climatique et une croissance durable à faible émission de carbone. La RDC a un rôle essentiel à jouer dans l'avenir de l'action climatique mondiale, en particulier dans l'absorption des gaz à effet de serre (GES) grâce à la conservation et à la gestion de ses forêts, à la production d'énergie renouvelable et à la fourniture d'énergie propre. Les émissions de GES de la RDC par habitant sont élevées pour de pays de ce niveau de revenu, ce qui en fait un défi majeur. Dans sa CDN actualisée, la RDC s'est engagée à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 21 % d'ici à 2030.

L'industrie minière internationale subit une profonde transformation en raison de la transition énergétique mondiale vers un avenir à faible teneur en carbone, et la RDC est bien placée pour devenir un acteur de premier plan à l'échelle mondiale. Le développement

de l'industrie minière à forte intensité de cobalt de la RDC pourrait placer le pays à l'avant-garde de la révolution industrielle verte. S'ils sont exploités de manière durable, les minéraux de la RDC pourraient créer d'importantes possibilités de croissance économique et de développement du secteur privé en mettant en œuvre des technologies vertes, principalement en créant des emplois verts tout au long de la chaîne de valeur, en désamorçant les conflits et la violence, et en soutenant la transition vers une économie à faible émission de carbone (en particulier par le développement de sa chaîne de valeur du cuivre et du cobalt, tout en gérant de manière durable ses richesses naturelles). Des actions vigoureuses sont nécessaires pour garantir un processus juste et inclusif dans tout développement des minéraux verts de la RDC⁷, y compris la promotion de la transparence des chaînes d'approvisionnement, l'amélioration des conditions de travail, l'éradication du travail des enfants et la promotion de l'égalité des sexes.

Les installations d'extraction de cuivre — et du cobalt — de la RDC figurent parmi les moins intensives en GES au monde, car elles utilisent de l'énergie hydroélectrique dans leurs opérations, un facteur déterminant pour les investisseurs privés qui cherchent à soutenir la transition vers l'énergie verte. Dans le cadre des efforts mondiaux visant à décarboner le commerce, tels que le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières, l'exploitation minière climato-intelligente peut aider à positionner la RDC en tant que « fournisseur de choix » et à renforcer les investissements du secteur privé. Alors que la RDC se développe et s'adapte au changement climatique, le pays doit être plus ambitieux dans sa tentative d'instaurer un cycle vertueux de richesses minérales et naturelles, de bien-être et de diminution des conflits.

Les importantes ressources hydroélectriques de la RDC peuvent contribuer de manière significative au modèle de développement à faible émission de carbone du pays en fournissant d'importantes sources d'énergie renouvelable, à prix compétitif et flexible, tout en améliorant la résilience et la viabilité des moyens de subsistance de la population grâce à un meilleur accès à l'énergie. Toutefois, cela ne peut être mis en œuvre à grande échelle qu'en s'attaquant aux faibles performances, à la mauvaise gouvernance et au manque de solvabilité des principales institutions de la RDC. Le Gouvernement doit encourager et accroître les investissements privés dans les ressources hydroélectriques en améliorant la gouvernance réglementaire, en réduisant les barrières fiscales, en subventionnant les coûts de connexion élevés et en facilitant l'accès au financement pour les actions d'adaptation tout en augmentant les synergies pour les actions de croissance à faible émission de carbone.

Le couvert forestier de la RDC a une grande incidence sur les services écosystémiques mondiaux et nationaux. La valeur des 143 millions d'hectares de forêts sur pied de la RDC est estimée à 6 400 milliards de dollars, avec une valeur locative annuelle estimée à 383 milliards de dollars à un taux d'escompte de 6 %. En outre, les forêts de la RDC peuvent générer une valeur estimée entre 223 milliards et 398 milliards de dollars par an grâce au carbone stocké et aux services écosystémiques associés (y compris les solutions fondées sur la nature) nécessaires pour atténuer les effets des catastrophes et renforcer la résilience des communautés de la RDC. Cette estimation se réfère tant aux bénéfices locaux que mondiaux, y compris la production de bois, les services forestiers non ligneux et la valeur mondiale du stockage du carbone. Dans le cadre des politiques actuelles, le taux

⁷ Les minéraux verts tels que le cobalt, le cuivre et le lithium — tous abondants en RDC — sont des minéraux nécessaires pour faciliter la transition mondiale des combustibles fossiles vers des technologies énergétiques propres à faible teneur en carbone. Nombre d'entre eux sont des composants essentiels de la technologie des batteries, des turbines éoliennes et des moteurs de véhicules électriques. Parmi les autres minéraux verts figurent la bauxite, le chrome, le granit, le manganèse, le molybdène, le nickel et plusieurs terres rares. Veuillez vous référer au dernier mémorandum économique sur la RDC. Octobre 2023.

de déforestation est estimé à 6 %, ce qui, d'ici à 2030, entraînera une perte de 4,75 milliards de mégatonnes d'équivalent CO₂ stockées dans ces paysages. Si l'on considère uniquement le secteur de l'utilisation des terres, du changement d'affectation des terres et de la foresterie (UTCF), si la RDC perd encore 57 millions d'hectares de forêts, la superficie restante ne suffira plus à compenser les propres émissions de la RDC issues du secteur UTCF. Cela signifie qu'avec la perte de 40 % de son étendue actuelle, le secteur UTCF de la RDC devient une source nette de carbone et non plus un puits. Le coût total pour le monde d'une telle perte de stock de carbone — et donc de la capacité des forêts à fournir des services de séquestration du carbone — serait d'environ 95,3 milliards de dollars, sur la base d'un prix fictif du carbone de 75 dollars la tonne et d'un taux d'escompte de 6 %.

Pour garantir la gestion durable de ses forêts et la protection de ses tourbières, la RDC doit donner la priorité à la conservation et à la restauration de ses paysages forestiers dégradés en établissant des priorités et en gérant ses concessions forestières de manière plus intégrée afin de garantir le maintien des services écosystémiques, tout en augmentant le nombre d'emplois dépendant de la forêt. L'amélioration de la gestion et de la conservation pourrait, d'ici à 2030, augmenter la valeur des services écosystémiques forestiers de la RDC de 1,76 milliard de dollars par an⁸ par rapport au scénario BAU, et de 3,8 milliards de dollars par an d'ici à 2050. Une comparaison des valeurs actuelles nettes des coûts et des bénéfices montre que pour *chaque dollar investi aujourd'hui dans la reconstitution des paysages et des forêts, la RDC devrait engranger 15 dollars de bénéfices d'ici à 2050*. En tant qu'acteur essentiel de la gestion des biens publics mondiaux, la RDC a constitué une alliance avec le Brésil et l'Indonésie, avec qui elle représente les trois plus grands pays forestiers, pour collaborer dans la conservation, la restauration et l'utilisation des ressources forestières⁹. Ce partenariat trilatéral Sud-Sud est un engagement à coopérer pour soutenir la gestion durable et la conservation des forêts tropicales, la bioéconomie pour des forêts saines et la reconstitution d'écosystèmes essentiels au bénéfice du climat et des peuples du monde. La Banque mondiale aide les trois pays à approfondir leur coopération, à mobiliser de nouveaux financements durables pour les forêts tropicales et à partager les meilleures pratiques.

La mise en œuvre de cette vision de « solutions climatiques » et de ses stratégies d'adaptation connexes nécessitera un financement considérable. La construction d'infrastructures résilientes et l'amélioration des conditions de travail et de l'accès à l'énergie pour les conditions de refroidissement font partie des étapes clés qui permettront à la RDC de s'attaquer correctement aux défis du changement climatique. Sur la base des mesures d'adaptation modélisées, les investissements publics initiaux nécessaires pour compenser partiellement les risques liés au changement climatique sont estimés à environ 10,9 milliards de dollars d'ici à 2050, principalement pour : i) construire des infrastructures de transport améliorées, ii) apporter des options de refroidissement pour les effets sanitaires sur la productivité du travail, et iii) réduire les risques que font peser les inondations urbaines sur les infrastructures et les moyens de subsistance. Des investissements supplémentaires seront nécessaires pour garantir l'intégration des mesures d'adaptation dans des domaines tels que l'agriculture, la santé, l'adoption de méthodes de cuisson propres afin de réduire la déforestation, l'eau et l'assainissement, l'urbanisme et les solutions fondées sur la nature. Par exemple, on estime qu'un financement public supplémentaire de 43 millions de dollars par an sera nécessaire pour

⁸ En fonction du prix du marché supposé du carbone, cette valeur varie entre 980 millions et 2,5 milliards de dollars.

⁹ En novembre 2021, l'Indonésie, le Brésil et la RDC ont lancé une initiative intitulée « Forest Power for Climate Actions » lors de la COP 26, suivie de discussions trilatérales en 2022, notamment lors des réunions de l'Assemblée générale des Nations Unies, de la COP 27 et du G20. La coopération tripartite a été officialisée par une déclaration commune sur « les forêts tropicales pour le climat et les populations », signée lors d'un événement parallèle du G20 le 14 novembre 2022.

mettre en œuvre un scénario d'adaptation à faible expansion de l'irrigation de seulement 200 000 hectares d'ici à 2040, en tirant parti des investissements des agriculteurs de 8 millions de dollars par an¹⁰. La restauration et la conservation des forêts et des paysages recommandés pourraient coûter à la RDC 3,19 milliards de dollars supplémentaires d'ici à 2030. Un investissement public de 234 millions de dollars par an, et un investissement supplémentaire de 21,7 millions de dollars de la part du secteur privé seraient également nécessaires pour atteindre les objectifs de la RDC en matière de cuisson propre d'ici à 2030, tels que décrits dans la Stratégie nationale de 2016 sur l'énergie durable pour tous (SEforALL).

Compte tenu des capacités financières limitées de la RDC, il est essentiel d'impliquer le secteur privé et d'identifier d'autres sources de financement. L'implication des acteurs mondiaux et régionaux est essentielle, de même que l'instauration d'un environnement favorable comprenant des institutions plus solides, une plus grande transparence et un marché financier fonctionnel pour attirer les investissements extérieurs et renforcer l'engagement du secteur privé dans les énergies renouvelables ou propres et l'agro-industrie climato-intelligente. La sensibilisation à la finance verte doit également être renforcée parmi les acteurs financiers locaux, parallèlement à la mise en place de mécanismes de financement du risque et l'amélioration de la transparence via la publication de rapports sur l'efficacité des dépenses publiques. Des dons et des financements à des conditions très favorables provenant de sources publiques et de nouveaux apports de sources privées seront nécessaires pour atteindre les niveaux d'investissement qui permettront d'obtenir des résultats à moyen et à long terme.

Pour contribuer à la réduction du déficit de financement lié à l'adaptation et à la croissance à faible émission de carbone, la RDC devrait chercher à obtenir des paiements internationaux pour ses services écosystémiques mondiaux, en tirant parti de divers flux publics et privés de financement de la lutte contre le changement climatique. À court terme, le paiement des services écosystémiques mondiaux de la RDC pourrait être effectué dans le cadre d'un fonds international dédié, par le biais de dons ou d'une taxe climatique internationale. Le produit de la vente pourrait être utilisé pour protéger les forêts de la RDC, développer des projets d'énergie renouvelable et améliorer les moyens de subsistance, car le manque d'accès à l'énergie est le principal facteur de déforestation. À moyen terme, le développement des marchés internationaux du carbone pourrait fournir des ressources supplémentaires pour atteindre les objectifs de la RDC en matière de climat et de moyens de subsistance résilients. En tant qu'émetteur actuel de carbone négatif, la RDC peut bénéficier du développement de la finance climatique, notamment en établissant des cadres d'accès aux marchés et programmes internationaux du carbone (article 6 de l'Accord de Paris). Les projets liés à la conservation des forêts, aux énergies renouvelables ou à la protection contre les concessions pétrolières pourraient générer des recettes fiscales pour le gouvernement et financer les résultats de la conservation et le développement communautaire. Toutefois, pour débloquer ces sources de financement, la RDC devra offrir un cadre plus transparent de structuration et de publication de projets et l'échange de crédits carbone, ainsi qu'un cadre transparent pour l'utilisation des recettes de la taxe carbone. La crédibilité d'un fonds destiné à collecter des paiements sous forme de dons pour les services écosystémiques dépendra également de la gouvernance de la RDC et de la volonté de cette dernière d'accéder à des mécanismes financiers nouveaux et innovants.

¹⁰ En supposant une combinaison de petits projets individuels à faible coût (1 500 dollars/ha), de petits projets de groupe (3 000 dollars/ha) et de quelques projets plus importants (12 000 dollars/ha), avec un coût moyen de 4 350 dollars/ha.

L'engagement du Gouvernement en faveur d'un modèle de développement résilient et à faible émission de carbone est fort, mais il doit être maintenu.

Le Gouvernement s'est fermement engagé à lutter contre le changement climatique en renforçant la résilience dans les principaux domaines d'adaptation identifiés dans le Programme d'action national d'adaptation de 2006 et le Plan national d'adaptation (PNA) 2022–2026. Un engagement politique manifeste, une gouvernance multiniveaux bien alignée, des cadres institutionnels clairs, des lois, des politiques et des stratégies solides, une supervision et un financement bien gérés, ainsi qu'une collecte, un stockage et une extraction de données sérieux sont quelques-uns des éléments essentiels de la vision d'un « pays solution ». Les éléments essentiels du programme d'action pour le climat de la RDC ont été bien définis, mais le pays doit désormais se concentrer davantage sur l'opérationnalisation de l'action climatique et sur la résolution des problèmes de gouvernance. La RDC se positionne également pour renforcer la conservation et la protection de ses tourbières, ainsi que le développement durable, via l'initiative nationale de la *Nouvelle économie du climat*.

La RDC a besoin d'un large éventail d'investissements et de politiques pour renforcer sa résilience et, compte tenu de ses contraintes budgétaires et de ses faibles capacités institutionnelles, elle doit également soigneusement hiérarchiser les mesures à prendre. Les priorités doivent être axées sur un renforcement de la capacité d'adaptation du pays financièrement rationnel. Pour ce faire, il faut premièrement mettre l'accent sur le renforcement des institutions et les réformes politiques afin de maximiser l'impact des investissements en capital et de la vision des solutions climatiques. Deuxièmement, les mesures prioritaires doivent viser à accroître la résilience climatique à long terme du pays et avoir une incidence majeure sur le développement. Troisièmement, il convient de donner la priorité aux mesures susceptibles d'attirer des financements et des investissements supplémentaires en faveur du climat. Enfin, l'aide aux plus pauvres et aux plus vulnérables devrait être une priorité dans la gestion des incidences climatiques et des transitions à faible émission de carbone, car ce sont eux qui seront les plus touchés.

Le CCDD présente ci-dessous quatre domaines d'intervention urgents conformes aux exigences susmentionnées. Les quatre domaines d'intervention sont d'un coût relativement raisonnable dans la mesure où ils coûteront beaucoup plus cher s'ils sont mis en œuvre ultérieurement.

Domaine d'intervention 1 : Soutenir la vision de la RDC en tant que « pays solution » pour le climat grâce à l'exploitation minière climato-intelligente, au développement de l'hydroélectricité, à la préservation des forêts et à la gestion intégrée des paysages

À court terme, la RDC pourrait bénéficier grandement de la transition énergétique si le pays est soutenu pour exploiter les possibilités de la chaîne de valeur minérale. Une croissance plus rapide grâce à la transformation économique structurelle et à la création de valeur ajoutée aurait un effet positif sur l'atténuation des dommages actuels et futurs causés par le changement climatique. Au-delà de la génération de devises, de recettes budgétaires, d'achats locaux, de valeur ajoutée et d'emplois, l'augmentation de la demande en minerais critiques pourrait accroître de manière significative les bénéfices du secteur pour l'économie nationale. La poursuite du développement du secteur de l'exploitation minière doit être renforcée par des mesures visant à réduire les conflits, l'exclusion sociale et la protection de l'environnement.

Pour renforcer la résilience climatique, améliorer la productivité et réduire le risque de catastrophes, la RDC doit d'urgence ralentir et inverser la dégradation des paysages et la perte de forêts. L'investissement dans une meilleure gestion intégrée du paysage contribuera à réduire les risques pour les infrastructures publiques et privées existantes et nouvelles dans les zones urbaines et rurales en cas de fortes pluies provoquant des inondations. Des forêts saines et d'autres paysages naturels peuvent absorber et stocker de grandes quantités d'eau, réduisant ainsi les risques d'inondation et de glissement de terrain et l'érosion des sols, et protégeant la productivité agricole et les emplois. Investir aujourd'hui dans des approches intégrées pour restaurer les forêts et les zones riveraines et promouvoir la gestion durable des services écosystémiques tout en améliorant les moyens de subsistance et l'emploi, pourrait générer des avantages économiques considérablement plus élevés d'ici à 2050 et la monétisation des services écosystémiques forestiers. La RDC doit également réduire la pression énorme exercée sur ses forêts et ses zones protégées par la collecte de bois de chauffage et la production non durable de charbon de bois. Pour rendre les moyens de subsistance plus résilients face au changement climatique, les activités de restauration des paysages doivent commencer dès maintenant, car les bénéfices s'accumulent au fil des ans.

Les ressources hydroélectriques de la RDC pourraient constituer des sources d'énergie renouvelable importantes, compétitives et flexibles à l'échelle nationale et régionale dans un contexte de changement climatique. Non seulement l'hydroélectricité reste la source d'électricité la moins chère au monde, mais elle présente également l'avantage d'être flexible et de permettre le stockage de l'énergie à grande échelle grâce aux réservoirs¹¹. Une grande partie de la capacité hydroélectrique de la RDC pourrait être exploitée grâce à la construction du barrage hydroélectrique du Grand Inga sur le fleuve Congo, avec l'appui du secteur privé. À court et à moyen terme, l'approche la plus réaliste pour répondre à la demande croissante d'électricité en RDC et assurer l'accès universel consiste à mettre davantage l'accent sur la création de petites et moyennes centrales hydroélectriques plus proches de la charge d'électricité. L'amélioration de l'accès aux énergies renouvelables est un besoin majeur de développement afin de réduire la demande en combustibles issus de la biomasse et de permettre à un plus grand nombre de Congolais d'accéder à des ressources de refroidissement en prévision des futures vagues de chaleur prévues.

Domaine d'intervention 2: Accroître la productivité agricole et la sécurité alimentaire grâce à une agriculture climato-intelligente et soutenir l'irrigation pilotée par les agriculteurs

Le changement climatique affectera la productivité du travail, notamment en raison du stress thermique, et aura une incidence négative sur l'agriculture. Le modèle du CCDR montre que l'impact le plus important sur l'économie est dû aux chocs sur la productivité du travail. Cette situation affecte à son tour les moyens de subsistance, la sécurité alimentaire — déjà précaire, au mieux — et la capacité du pays à se remettre des chocs. Les plus touchés seront probablement les ménages ruraux pauvres, précisément ceux qui sont déjà les moins à même de résister aux chocs, y compris aux conditions météorologiques extrêmes. Les investissements à court terme dans l'agriculture doivent promouvoir et encourager une production durable accrue, notamment en améliorant l'efficacité de l'irrigation en tant que mesure d'adaptation majeure, promouvoir l'accès au marché, les services de conseil et de financement dans l'économie rurale, et créer des liens en amont et en aval.

¹¹ Banque mondiale, *Increasing Access to Electricity in the DRC: Opportunities and Challenges* (Washington : Banque mondiale, 2020), <https://doi.org/10.1596/33593>.

L'irrigation, outre l'amélioration de la gestion des sols et des cultures qu'elle apporte, est l'une des conditions préalables essentielles à l'amélioration des chaînes de valeur agricoles climato-compatibles en RDC, tant pour les cultures vivrières que pour l'horticulture à plus forte valeur ajoutée. Le développement de l'irrigation pilotée par les agriculteurs peut se faire progressivement, en commençant par les zones à fort potentiel telles que celles où la demande des agriculteurs est forte, l'accès au marché relativement bon, les ressources en eau facilement accessibles, les effets des périodes de sécheresse de plus en plus importants, et où les conditions du sol et la pente sont favorables. Il est possible d'envisager une certaine hiérarchisation des chaînes de valeur agricoles par le Gouvernement en privilégiant dans un premier temps le soutien aux cultures les plus exigeantes en eau (comme le riz, le maïs et toutes les cultures maraîchères et horticoles) et où les avantages en matière de sécurité alimentaire peuvent bénéficier aux zones les plus vulnérables.

La RDC doit orienter son économie agricole vers une plus grande diversification, une plus grande création de valeur et une intégration à plus long terme des différents maillons de ses chaînes de valeur agricoles. Pour améliorer le fonctionnement et l'intégration des chaînes de valeur agricoles climato-compatibles, il faut surmonter deux obstacles : la faible gouvernance du secteur agricole et la question de la politique agricole appropriée. Le pays doit se doter d'une politique unique et cohérente sur les aspects transversaux du développement agricole qui intègre le changement climatique, la croissance, la sécurité foncière, l'irrigation, le secteur des semences, l'intégration des pratiques sylvo-pastorales et l'accès aux financements publics et privés¹².

Domaine d'intervention 3 : Développer des villes et des transports résilients face au changement climatique, renforcer l'accès au numérique et améliorer l'accès aux services de base

Pour améliorer la connectivité à l'intérieur des pays et au niveau régional, il faudra réhabiliter, moderniser et entretenir les infrastructures existantes pour qu'elles répondent aux normes de résilience climatique et promouvoir l'intégration des modes de transport afin de créer un réseau homogène qui facilite la circulation sûre et efficace des personnes et des marchandises. L'entretien des infrastructures doit également être adapté aux risques climatiques. Le réseau de transport routier, ferroviaire, aérien, fluvial et maritime de la RDC est l'un des moins denses, des plus délabrés et des plus impraticables au monde. Pour améliorer la connectivité, le pays doit moderniser le réseau routier prioritaire et le rendre conforme aux normes de revêtement, créer des systèmes de drainage dans les zones sujettes aux inondations et mettre en place des mesures de protection des pentes dans les zones montagneuses. La RDC possède l'un des plus grands réseaux fluviaux du monde, mais le transport fluvial est entravé par des niveaux élevés d'envasement et de longs temps d'attente dans les ports en raison d'une infrastructure et d'une gouvernance inadéquates. Il existe une forte demande potentielle pour des systèmes de transport multimodaux en RDC — en particulier pour le transport routier et fluvial —, y compris au niveau régional.

Les investissements dans l'action climatique urbaine et l'intégration numérique pourraient garantir et renforcer les progrès durablement acquis en matière d'accès aux abris et aux services de communication dans les infrastructures urbaines déjà développées et, par conséquent, s'attaquer davantage à la pauvreté et à la fragilité urbaines. Les segments les plus vulnérables de la population urbaine — les pauvres et ceux qui vivent dans des quartiers à haut risque souvent informels — pourraient bénéficier le plus du développement

¹² Le secteur agricole a été régi par plusieurs politiques, notamment le Plan national d'investissement agricole (PNIA, 2014-2020), la loi agricole et la Stratégie de relance agro-industrielle, mais l'appropriation de ces politiques a été faible.

de communautés urbaines résilientes en raison des défis climatiques de l'environnement urbain, tels que les îlots de chaleur. L'action climatique en milieu urbain peut permettre de faire un bond en avant vers un modèle de croissance basé sur un développement « vert » et durable, tout en améliorant l'accès aux services, y compris l'approvisionnement en eau et l'assainissement, l'habitabilité urbaine et la mobilité socioéconomique ascendante. Le secteur numérique, encore embryonnaire, dispose d'un potentiel immense et son développement créerait des opportunités pour les administrations, les entreprises et les citoyens. La RDC devrait intégrer le secteur numérique dans la vision du Gouvernement en matière de changement climatique et dans les plans d'adaptation et de réduction des émissions au fur et à mesure que le secteur numérique se développe.

Enfin, il est important que la RDC stimule les investissements du secteur privé dans la résilience des infrastructures et le développement à faible émission de carbone. Les réformes macroéconomiques nécessaires comprennent l'amélioration de la convertibilité des monnaies, la réduction des goulets d'étranglement administratifs, le renforcement de l'exécution des contrats, le passage des appels d'offres non sollicités aux appels d'offres sollicités, la création d'un fonds de préparation des projets, ainsi que l'examen et la gestion systématiques des engagements conditionnels sur la base d'un cadre d'engagements budgétaires et d'engagements conditionnels. Les réformes sectorielles, telles qu'une plus grande transparence et des rapports financiers réguliers de la part des entreprises publiques du secteur de l'énergie, constituent une première étape vers le rétablissement de tarifs reflétant les coûts et la mise en place d'une base d'acquéreurs solvables. Le dégroupage partiel du secteur de l'électricité en RDC n'a pas encore permis de trouver un acquéreur crédible pour les producteurs d'électricité indépendants. Dans les villes et les zones périurbaines, la participation du secteur privé aux services d'approvisionnement en eau pourrait se faire sur la base de collaborations à moindre risque par le biais de contrats fondés sur la performance en matière d'eau non facturée et de contrats de conception-construction-exploitation, tout en mettant en place un environnement réglementaire plus large (par exemple, une réglementation économique) pour compléter et faciliter la restructuration de la REGIDESO, la compagnie nationale d'eau, afin d'améliorer ses performances.

Domaine d'intervention 4 : Améliorer la gouvernance et stimuler le capital humain en réduisant la pauvreté, en augmentant l'inclusion sociale et en renforçant la sécurité

Le changement climatique peut aggraver l'exclusion socioéconomique en empêchant l'amélioration des résultats du développement humain. Les personnes déjà marginalisées sont susceptibles d'être touchées de manière disproportionnée et risquent de voir leurs vulnérabilités multipliées, ce qui les enfoncerait encore plus dans la pauvreté. Le fait que les effets du changement climatique puissent aggraver les vulnérabilités existantes rendra la réduction de la pauvreté et les objectifs de développement de la RDC plus difficiles à atteindre. Les personnes touchées par des conflits présentent des vulnérabilités supplémentaires qui compliquent davantage leur adaptation aux effets du changement climatique. Les 6,3 millions de déplacés de la RDC, qui ont souvent des besoins humanitaires complexes, sont une source de préoccupation. Les combattants démobilisés sont confrontés à des difficultés de réintégration dans la société et risquent de se remobiliser en raison des pressions climatiques. Les politiques de développement de la RDC doivent veiller à ce que ses ressources répondent aux besoins de la population, qui a été mal desservie pendant des années de conflit et de troubles politiques, de sous-investissement et de mauvaise prestation de services, bien qu'elle fournisse un bien mondial dans la protection et la gestion de ses richesses naturelles. La RDC doit adapter les programmes de résilience aux besoins des groupes déjà vulnérables afin de les prendre en compte dans les mesures d'adaptation et de leur permettre d'en bénéficier.

L'amélioration des institutions, le renforcement des capacités et l'amélioration de la gouvernance sont des conditions préalables importantes pour agir contre le changement climatique et devenir un « pays solution ». L'évaluation institutionnelle du changement climatique (CCIA) de la Banque mondiale pour la RDC a identifié les principales forces et faiblesses de la configuration institutionnelle du pays et de sa capacité à mener une action climatique efficace. La RDC a pris un ensemble complet d'engagements internationaux en matière de climat, dont la mise en œuvre est guidée par un nouveau Plan national d'adaptation (PNA) pour 2022–26. Le ministère de l'Environnement et du Développement durable (MEDD) et l'Agence congolaise de l'environnement (ACE) disposent d'une expertise générale et d'un leadership en matière de changement climatique, mais la coordination avec d'autres acteurs gouvernementaux reste incohérente et souvent axée sur des initiatives au niveau technique par opposition à la mise en œuvre et au renforcement des capacités sur le terrain. La capacité technique sur les questions climatiques et la compréhension de celles-ci restent des défis pour les ministères de tutelle et les provinces.

Alors que la RDC progresse dans la mise en œuvre de son programme d'action climatique, les prochaines étapes consistent à aligner les cadres institutionnels et les pratiques sur les normes internationales. Le présent CCDR propose de rendre opérationnels trois domaines de bonnes pratiques : i) concrétiser le cadre juridique en établissant une loi-cadre spécifique et complète sur le changement climatique ; ii) améliorer l'environnement favorable en renforçant les capacités techniques et en améliorant les mécanismes de coordination institutionnelle ; et iii) renforcer les bases financières d'un développement climato-intelligent en élaborant une stratégie nationale intégrée de financement de l'action climatique. En outre, la RDC devrait se pencher sur des domaines prioritaires spécifiques au pays. Trois leviers essentiels peuvent aider la RDC à améliorer son cadre des autorisations pour l'action climatique et à mettre en œuvre des mesures concrètes à moyen terme : confirmer son leadership politique sur les questions climatiques au niveau national en rendant opérationnel le Conseil national pour l'environnement et le développement durable ; étendre le suivi, la transparence et la responsabilité climatiques au centre du Gouvernement en intégrant et en suivant la gestion financière de l'action climatique, en suivant les dépenses d'investissement pour le climat et en renforçant la surveillance du climat et la divulgation au public d'informations en la matière ; et continuer à soutenir le déploiement des activités de renforcement des capacités pour l'intégration de l'action climatique dans les provinces par le biais des plans de développement provinciaux, et par la formation à l'action climatique des unités de planification sectorielle et de la Direction de la gestion des finances publiques.



LA BANQUE MONDIALE